Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_13-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 05 mars 2026

Convocation du :	19 février 2026
Date d'affichage :	19 février 2026
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	12
Votants :	15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/03/13 (Nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise- POISSON François- MORIN Sabine- LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne – AUBRY Charlène- BOQUEHO Stéphanie- RUEN Pauline

Absents excusés :

MAUJARRET Marie-Madeleine, CHATTARD-GISSEROT Thibault, QUEMARD Bertrand, REPERANT Thibault, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

Procuration : MAUJARRET Marie-Madeleine à AUBRY Isabelle
CHATTARD-GISSEROT Thibault à CARRO Nicolas
COISY Thierry à LE BRIS Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

Vote des subventions aux affaires sociales 2026

Rapporteur : Isabelle AUBRY

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_13-DE

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations ainsi que Madame Isabelle AUBRY, en l'absence de Marie-Madeleine MAUJARRET, Adjointe aux Affaires Sociales de Quintin, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Affaires sociales	**Voté 2026**
CCAS – Subvention Repas des Aînés	3 500,00 €
CCAS – Subvention de fonctionnement	2 200,00 €
CCAS – Fonds de soutien à l'action sociale locale	700,00 €
CCAS – Aide à la restauration scolaire (quintinais de l'Ecole Notre Dame Quintin)	7 500,00 €
Sous-total 1 :	***13 900,00 €***
Fonds de réserve « Grandes catastrophes et actions humanitaires »	3 000,00 €
Sous-total 2 :	***3 000,00 €***
Ass Beauvalon (PAEJ Le Lieu-Dit – Quintin)	400,00 €
Secours Populaire - Antenne de Quintin	800,00 €
Croix Rouge Française – Antenne de Quintin	800,00 €
Association Les Tournesols - EHPAD de Quintin	200,00 €
Comité d'Aide et d'Action aux Handicapés (CAAH 22) – Saint-Brandan	200,00 €
FAVEC 22 - Saint-Brieuc	100,00 €
Outils en main (5 quintinais)	100,00 €
Sous-total 3 :	***2 500,00 €***
Jeunes Sapeurs Pompiers	300,00 €
Union Nationale des Anciens combattants (UNC) – Section de Quintin	200,00 €
Sous -total 4 :	***500,00 €***
TOTAL « Affaires sociales »	**19 900,00 €**

Il est précisé que Madame Françoise GUILLOU, dirigeante de l'association « Les Tournesols » n'a pas participé au débat ni au vote de la subvention de 200 € allouée à cette association, soit 14 voix « pour ».

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire
Nicolas CARRO

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Emmanuel THERIN